

RÉSOLUTION 2013-06-2195

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

QUE l'ordre du jour de l'ajournement de la session générale du 3 juin 2013 soit et il est, par la présente, adopté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

**4 – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MADAME HÉLÈNE
LAPOINTE**

RÉSOLUTION 2013-06-2196

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que suite aux recommandations du CCU, la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts accepte la demande Mme. Hélène Lapointe soit :

De réputer conforme la superficie du lot 162-P de 17,24 hectares alors que le règlement de zonage #228-35, article 4.4.2, permet de construire sur une superficie de 20 hectares selon la note #2 de la grille de spécification applicable aux zones agricoles.

**5 – CONTRAT AVEC GRAVIÈRE MICHEL ST-GELAIS POUR LA
LOCATION D'UN CAMION – RUE DU JARDIN**

RÉSOLUTION 2013-06-2197

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts veut continuer le développement de 7 terrains sur les numéros de lots 151-48 à 151-50 et pour les lots 151-39 à 151-42 dans le nouveau développement dans la rue du Jardin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut faire ces travaux en régie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

De louer un camion au taux horaire de 95.33\$ plus taxes de Gravière Michel St-Gelais.

**6 – CONTRAT AVEC JOCELYN HARVEY, ENTREPRENEUR INC. POUR
LA LOCATION D'UNE PELLE PC-138**

RÉSOLUTION 2013-06-2198

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts veut continuer le développement de 7 terrains sur les numéros de lots 151-48 à 151-50 et pour les lots 151-39 à 151-42 dans le nouveau développement dans la rue du Jardin;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut faire ces travaux en régie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà donné un contrat à Jocelyn Harvey, Entrepreneur Inc. par la résolution #2013-05-2172;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a omis d'inscrire à cette résolution la location d'une pelle PC-138;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

De louer une pelle PC-138 au taux horaire de 105.00\$ plus taxes de Jocelyn Harvey, Entrepreneur Inc.

7 – SUCCESSION ANTONIO GIRARD - SABLIERE

RÉSOLUTION 2013-06-2199

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande de Succession Antonio Girard, est un renouvellement d'autorisation auprès de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE la dite sablière bénéficie d'un droit acquis en vertu du règlement de zonage #228-35 de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE le type de sable exploité ne se retrouve pas ailleurs sur le territoire municipal (zone autorisée);

CONSIDÉRANT le besoin de ce type de sable à des fins de travaux municipaux et résidentiels;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts appuie Succession Antonio Girard, dans sa demande de renouvellement pour l'exploitation de sa sablière, située sur le lot 85-P (rang VI) du Canton de Sales, Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, et cela auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) conditionnellement à ce que tous les critères soient respectés;

8 – POLITIQUE DES AÎNÉS

RÉSOLUTION 2013-06-2200

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est s'est engagée dans la réalisation d'une politique municipale des aînés pour l'ensemble des municipalités et du TNO de son territoire;

ATTENDU QU'à cet effet, la MRC a reçu du financement du ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre du programme de soutien « Municipalité amie des aînés (MADA) »;

ATTENDU QUE pour la bonne réalisation de la démarche MADA, il est nécessaire que le comité de pilotage de la démarche soit formé de représentants des conseils municipaux agissant à titre de RQA (responsable de la question des aînés);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE nommer M. Joseph-Louis Girard à titre de responsable de la question des aînés (RQA).

9 – ENGAGEMENT DE M. MAURICE GIRARD

RÉSOLUTION 2013-06-2201

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'engager M. Maurice Girard au taux horaire de 15.00\$ établi selon la convention collective à l'annexe 1, article 5, pour la durée des travaux dans la rue du Jardin.

10 – FORMATION URGENCE VIE

RÉSOLUTION 2013-06-2202

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

11 – VARIA

RÉSOLUTION 2013-06-2203

12 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES

13 – LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2013-06-2204

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Boivin et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 13 heures 15.

Jean-Claude Simard
Maire

Vanessa Tremblay
Directrice générale adjointe par
intérim